

premier semestre 2019

CONTRAT VOLAILLES et LAPINS : Année 2019
INDIQUER LE NOMBRE DE VOLAILLES ou LAPINS SOUHAITE DANS LES CASES

NOM :

PRENOM :

	PRIX AU KILO	PRIX de la VOLAILLE à la COMMANDE	10/01/19	24/01/19	07/02/19	21/02/19	07/03/19	21/03/19	11/04/19	25/04/19	16/05/19	30/05/19	13/06/19	27/06/19
P.POULET 1,3 à 1,6 KG	9,80 €	13,50 €												
M.POULET 1,6 à 1,9 KG		15,50 €												
G.POULET 1,9 à 2,3 KG		19,00 €												
PINTADE 1,3 à 2KG	11,20 €	18,00 €												
CANE 1,8 à 2,2KG	10,40 €	18,00 €												
CANARD 3 à 4 KG	9,30 €	30,00 €												
LAPIN 1,3 à 1,8 KG	13,50 €	17,00 €												
Tous produits certifié bio			JANVIER/ FEVRIER				MARS/ AVRIL				MAI/JUIN			
MONTANT DU REGLEMENT		€			€			€			
DATES DE RETRAIT DES CHEQUES			24 JANVIER				21 MARS				16 MAI			

signature DU PRODUCTEUR :

TABLEAUX REMPLI VAUT CONTRAT D'ENGAGEMENT

signature DU CONSOMM'ACTEUR :

merci de libeller vos chèques à l'ordre de EARL GAUDIN
UNE REGUL. Sera demandé **AU 27 JUIN.**

Adresses @ Tuteurs volailles : lucomartin@sfr.fr ou remi.guisnel@infonie.fr.